|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | **Demande d’aide financière liée à la sécheresse 2018**  **Décret no 2020-1423 du 19 novembre 2020 relatif au dispositif exceptionnel de soutien aux**  **victimes de l’épisode de sécheresse-réhydratation des sols survenu en 2018** |
|  |  | |
| Je soussigné(e) :  NOM………………............…………….. Prénoms………………………………………………………………………………..  NOM d’usage :………………………………………………………… Sexe......................................…..………………………  Date de naissance : ..../…./…….. Lieu de naissance (commune, département, pays) : ………………………………………   …………………..………………………………………………………………………………………………………………………  Tel :………………………………….. Tel secondaire : …………………………………………………………………………….  Adresse électronique :…………………………………………………………………………………………………………………  Adresse du logement concerné par le dispositif ……………………………………………………………………………………  ..............................................................................................................................................................................................  Adresse postale (si différente) : ………………………………………………………………………………………………………  Adresse d’hébergement (s’il y a lieu) : .................................................................................................................................  Déclare vouloir bénéficier des aides prévues au décret n°2020-1423 du 19/11/2020 | | |
| Je certifie que le bâtiment[[1]](#footnote-2) satisfait aux conditions :  Le bâtiment concerné est achevé depuis plus de 10 ans à la date du 31 décembre 2017  **ET**  Les travaux n’ont pas été réalisés à la date du …./…./……..  **ET**  Ce bâtiment constitue ma résidence principale (je l’occupe au moins six mois par an sauf obligation professionnelle, maladie m’affectant ou cas de force majeure). En cas de dérogation décrire : ……………………………………………….……………………………………………….……………………………………  **ET**  Le bâtiment a subi des dommages structuraux sur le gros œuvre dus aux déformations du sous-sol ou sol avoisinant le bâtiment en raison du phénomène de retrait gonflement des argiles. | | |

**Pièces à joindre obligatoirement :**

- une fiche de description du sinistre (localisation et description des dommages) et un dossier photo concernant les dommages ;

- une copie du dernier avis d’imposition ;

- une copie de l’avis de taxe foncière sur les propriétés bâties ou tout autre document justifiant de la propriété du bien à la date prévue de début des travaux ou prestations ;

- une copie de l’avis de taxe d'habitation ou tout autre justificatif de domicile justifiant de l'occupation du bien à la date prévue de début des travaux ou prestations ;

-une déclaration sur l’honneur de l’occupant certifiant que le bâtiment constitue sa résidence principale à la date prévue de début des travaux ou prestations ;

- un relevé d’identité bancaire ;

- deux devis d’évaluation des prestations et travaux nécessaires de reprise du sous-œuvre partielle ou totale et de réparation des dommages subis par le gros œuvre du bâtiment ;

- le numéro de permis de construire, attestation du maire certifiant que le bâtiment concerné a été construit en conformité avec les règles d'urbanisme et achevé depuis plus de dix ans à la date du 31 décembre 2017 ou tout autre élément probant attestant de ce que le bâtiment concerné a été achevé depuis plus de dix ans à la date du 31 décembre 2017 (par exemple : avis de taxe d’habitation, de taxe foncière, acte authentique dans le cas d’une mutation, etc.) ;

- une attestation d'assurance habitation au titre de l'année 2018 ;

- le cas échéant, une attestation d’hébergement d’un proche ou facture liée au relogement.

Je certifie exactes et sincères toutes les informations déclarées ci-dessus.

(en cas d'informations erronées, tout avis sur la conformité de cette déclaration serait déclaré invalide)

Fait à ……………………………………….., le………………… Signature

Pour tout renseignement complémentaire, et notamment pour vérifier votre éligibilité potentielle à cette aide, il est conseillé de contacter la DDTM par mail à l’adresse suivante :

qualite-de-la-construction.shlcd.ddtm-33@gironde.gouv.fr

Le dossier de demande d’aide est à adresser à la DDTM par voie postale à l’adresse suivante :

DDTM de la Gironde

Service habitat, logement, construction durable

Cité administrative

Rue Jules Ferry

BP 90

33090 BORDEAUX Cédex

1. Bâtiment d'habitation regroupant un seul logement [↑](#footnote-ref-2)